

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MARS 2016 – LILLE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 19 mars 2016 à Lille sous la présidence de M. Jean Jacques Dupuis, Président National.

Présents : Jean-Jacques Dupuis – Christian Sgombri – Marie Janssen – José De Sousa – Nicolas Andrieux – José Taquet – Etienne Dubroeuq – Marcel Leroy – Alain Kumm – Gilles Bergeron – Thierry Bazire – Jacques Caris – Patrick Michaut – Pascal Moreira (représentant la 6^e région)– Jean-Jacques Ruet – Sylvie Rahal – Christian Le Fèvre – Yves Andrieux – Gilles Pénot – José Delplace – Claude Gabach – Jean-Pierre Barbaste – Bernard Bourgeois – Pierre Bonometti

Observateur : Claude Bruhier (représentant la 1^e région)

Absents excusés : Carl Ginfray – Gérard Godet – Jacques Bailly – Hervé Fardoux – Hubert Quintin – Léon Jourdain – Patrick Kreiss.

Absent non excusé : Gérard Thil

Ordre du jour :

- Approbation des C.A des 29 août 2015 et 26 février 2016
- Compte rendu du Championnat de France des régions
- Championnat de France des régions 2016 – 2017 et récompense aux 3 premiers
- Congrès 2017 –2018
- Affaires en cours
- Point sur la commission des rapaces
- Tour de France colombophile 2016
- Contrôle dopage
- Commission nationale des statuts : cooptation d'un membre en remplacement de Louis Bénac.
- Question diverses :
 - Formation des juges et point par région
 - Age d'inscription des candidats à l'examen du meilleur jeune
 - Constatation électronique et transmission des dépouillements
 - Droit de mutation
 - Organisation de manifestations lors du Congrès National (rappel de la règle)
 - Organisation du concours le 14 juillet
 - Bagues adresse : obligatoire ?

Compte tenu de l'importance du C.A., M. Dupuis avait proposé, au C.A. de Tarbes du 26 février, de commencer la veille, le vendredi dès 18h.

Après un tour de table, il apparaît que la majorité des élus pouvaient être présents dès le vendredi soir à 18h. La proposition du Président National est retenue.

Compte rendu de la réunion du vendredi 18 mars

En l'absence de Monsieur Jean-Jacques Dupuis retenu pour des raisons familiales ce jour, Monsieur Sgombri, vice-président, mène les débats.

Point sur les travaux de la commission des rapaces

Monsieur Bourgeois qui préside cette commission rappelle l'article paru dans le BN n°159 de décembre 2015 et donne lecture d'une lettre préparée à l'intention du Ministère de l'Agriculture et celui de l'Ecologie. Il précise que faute de réponse ou réponse insatisfaisante nous demanderons à être reçus.

Monsieur Delplace propose de s'adresser à l'O.N.C.F.S

Monsieur Bergeron propose de se rapprocher de la F.C.I, commission Europe.

Ce courrier est validé avec quelques aménagements :

- Donner des chiffres (pourcentage de perte : 25 %)
- Demander une entrevue

Affaire Lando

Monsieur De Sousa fait le point sur cette affaire qui est passée au Tribunal d'Instance le 9 mars 2016 et mise en délibérée le 22 avril 2016.

Concernant MM. Ducourant et Debelvallet ; les mêmes procédures sont engagées.

Trois affaires sont actuellement en Commission de Discipline

Monsieur De Sousa rappelle le rôle du Président de Protection et Contentieux. Il n'intervient que dans la transmission des dossiers.

Récompenses aux 3 premiers amateurs du Championnat de France des régions

1^{er} prix : 1 voyage d'une semaine en ½ pension pour 2 personnes (environ 900 €)

2^e prix : 1 week-end relais-château pour 2 personnes

3^e prix : 1 week-end au Congrès National pour 2 personnes (déplacement, hébergement, repas)

Monsieur Dupuis propose que le 2^e prix soit le week-end au Congrès National, le coût étant plus élevé que le week-end relais-château (2^e prix).

Après un tour de table, la majorité est pour le maintien de la première formule moins 4 abstentions.

Désignation des pigeons pour le Championnat de France des régions (rappel)

Monsieur De Sousa rappelle la règle : 13 pigeons par région

- En 1^{ère} région : 1 pigeon par groupement
- Autres régions : c'est aussi dans les groupements que sont choisis les pigeons proportionnellement au nombre d'amateurs.

Formation des juges

Chaque région a reçu un listing des juges, pour mise à jour et à renvoyer à la F.C.F.. Il avait été décidé en début de mandat, une remise à niveau des juges.

Madame Rahal accepte de reprendre cette tâche. Elle regrette les jugements qui ont été donnés à Tarbes, particulièrement qu'un pigeon soit jugé dans plusieurs catégories.

Elle fera un projet de formation qui sera présenté à Monsieur Dubroeuq.

Monsieur De Sousa insiste sur la nécessité de faire des expositions dans les régions.

Organisation de concours le 14 juillet

Question posée par Monsieur Delplace, pourquoi cette interdiction ?

Monsieur de Sousa explique que c'est par souci de précaution que les lâchers du 14 juillet ont été supprimés. Le CA confirme cette interdiction. Les lieux de lâcher d'Angerville et Pithiviers ont été fermés dans le sens Sud/Nord pour les mêmes raisons.

Bagues adresses obligatoires ?

Question posée par Monsieur Delplace, pourquoi cette obligation ?

Elle doit rester obligatoire. C'est inscrit dans la loi de la République. **Le C.A. est d'accord à la majorité.**

Age d'inscription des candidats à l'examen du meilleur jeune

Agé de moins de 30 ans, avoir moins de 2 à 3 ans de licence.

Agé de moins de 20 ans quel que soit le nombre d'années de licences

Proposition : faire un examen, jeune de moins de 25 ans

faire un examen, des plus de 25 ans

Le débat sera repris le lendemain avec Nicolas Andrieux.

Compte rendu du C.A. du 19 mars 2016

Sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Dupuis, Président National, Madame Janssen fait le point sur les travaux du vendredi, le débat reprend sur l'âge d'inscription des candidats à l'examen du meilleur jeune.

La F.C.F. doit insister sur les documents mis à disposition afin de mettre en place des activités colombophiles. Nicolas Andrieux propose de mettre en place des activités pour les jeunes licenciés de plus de 30 ans qui ne participent pas au concours du jeune colombophile, le jour du congrès national. Organiser des rencontres.

Monsieur De Sousa rappelle la mise en place des parrainages et les journées portes ouvertes.

Monsieur Andrieux Yves insiste sur l'âge moyen des colombophiles, d'où certaines difficultés de mettre en place des activités.

Monsieur Nicolas Andrieux attire l'attention sur le décalage existant entre le Nord de la France et le Sud de la Loire. Monsieur Bourgeois propose d'inviter le public lors des arrivées des concours pour faire comprendre la colombophilie. Insister sur « la colombophilie ne coûte pas cher ».

- Voir au niveau de l'éducation nationale : colombier pédagogique.
- Faire des conférences dans les régions.
- Donner le livret aux jeunes débutants.
- Faire un courrier aux présidents de région pour qu'ils mettent en place une journée consacrée aux débutants.
- Proposer 2 interventions d'une heure le samedi et le dimanche lors du congrès (intervention du champion de France...)
- Faire partager ses expériences, les mettre dans un livret qui serait disponible à la F.C.F
- Course relais enfant-pigeon : un dossier a été fait par Monsieur Dupuis depuis plusieurs années. On peut le consulter.
- Donner la liste des supports techniques dont on peut disposer.
- Développer les méthodes de jeu, évoquer les maladies et les soins à apporter avec un vétérinaire.
- Meilleure communication de la F.C.F, donner des impulsions.
- En 17^{ème} région, des journées techniques sont organisées chaque année. Monsieur Barbaste est invité à créer un support à partir de cette expérience.
- Tous les présidents de régions sont invités à faire connaître les activités qui ont lieu dans leur région.

Approbation des P.V. des C.A. du 29 août 2015 et 26 février 2016

- P.V. du 29 août 2015 :

Monsieur Andrieux souhaite lire qu'il est aussi l'organisateur en 2017 du Championnat de France des régions.

- P.V. du 26 février 2016 :

Membres présents : ajouter Christian Le Fèvre

Page 3 : enlever la phrase : Monsieur Pénot prendra contact.....

Les Procès Verbaux sont approuvés à l'unanimité

Monsieur Dupuis précise qu'en 2018, 2019 et 2020 le groupement de la Somme est candidat à l'organisation du Championnat de France des régions (Roya) si autre candidature, elle devra être déposée en 2016 à Limoges.

Congrès de Tarbes

Monsieur Barbaste dresse le bilan du congrès : excellente ambiance de tous les organisateurs du congrès.

Difficulté à trouver des salles et des dates convenant à tous.

Seul petit bémol : le repas du samedi soir, le prix du repas comprend aussi les prestations (salle, orchestre).

Le bilan financier n'est pas terminé.

Revoir les frais de déplacement des jeunes qui se sont déplacés, ceux-ci se sont révélés très élevés, le Président National demande que l'an prochain ceux-ci soient remboursés sur la base du coût SNCF. Monsieur De Sousa propose que ces jeunes soient encadrés par l'instructeur de région pour organiser le déplacement.

Seules les fédérations allemande et suisse étaient présentes ainsi que les présidents de « Curreghem Centre » et le président du « fond club de Wallonie », organisateur de concours nationaux et internationaux.

M. Barbaste souhaite que le congrès national et le championnat de France des régions soient protégés et qu'aucune manifestation ne soit organisée le même week-end ; ce qui est déjà le cas pour le congrès national. Il souhaite que des sanctions soient prises pour ceux qui ne respectent pas.

M. Barbaste souhaite que le Championnat National et le Championnat de France des régions soient protégés et qu'aucune autre manifestation ne soit organisée le même week-end. Des sanctions doivent être prises pour ceux ne respectant pas.

Championnat de France des régions

Monsieur Yves Andrieux dresse le bilan de cette journée.

Le bénéfice s'élève à 6235,50 € La vente des pigeons a rapporté 8210 € Un grand merci à Nicolas pour la gestion du site.

Monsieur Ruet souhaite que soient mis les résultats après chaque entraînement.

Les pigeons devront arriver avec un pedigree digne de ce nom avec les résultats des parents.

Le bilan est joint à ce compte rendu.

Congrès 2017 et 2018

En 2017 il aura lieu à Thionville, Monsieur Sgombri fait le point sur les réservations. Tout est en bonne voie. Les stands seront modulaires, présentés sous forme de village.

La pré-sélection olympique des pigeons devra se faire 1 mois – 1 mois ½ avant le congrès. Elle aura lieu le 10 décembre à Calais où ils seront apportés.

En 2018, année des élections, le congrès aura lieu à Gravelines ou au Touquet.

Commission sportive : championnat de France

Suite à la réunion de la commission sportive présidée par Monsieur Dubroueucq, plusieurs modifications sont proposées.

- Championnat de France : 100 à 300 km sur 3 concours
- Championnat de France : 300 à 500 km sur 3 concours
- Championnat de France : 500 à 750 km sur 2 concours
- Championnat de France : + 750 km sur 2 concours
- Championnat de France : pigeonneaux 3 concours à + 100 km

Pour tous ces championnats aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. Dix amateurs seront récompensés dans chaque championnat.

Le championnat toutes catégories (Vase de Sèvres) est composé des meilleurs résultats dans les catégories 100 à 300 km ; 300 à 500 km ; 500 à 750 km et Pigeonneaux.

Proposition de Nicolas Andrieux : organiser un championnat de France à partir de 3 concours fédéraux désignés par la région de 400 à 700 km aux 2 premiers des 5 inscrits. Mis en application dès 2016. Ce seront les 3 premiers fédéraux de + 400 km qui seront pris en compte en catégorie

vieux. Les régions enverront les résultats à la F.C.F. Mis au vote : **oui à l'unanimité et 2 voix contre**

Tour de France colombophile

Il aura lieu du 1er au 23 juin 2016.

Cette année on évitera les grandes manifestations : Tour de France Cycliste, Euro 2016. une innovation : un détour en Belgique (détail dans le BN 161). La 1^{ère} étape partira d'Auby, ville du président national, passera par Thionville et se terminera chez Carl Ginfray, vice-président national. Prendre contact avec la presse, faire de la publicité.

Prise de parole de Gilles Bergeron

Ce dernier demande de mettre en place les réunions des différentes commissions par téléphone : moins de frais et certainement plus de participants. Monsieur Dubroeuq est chargé d'organiser ces rencontres au niveau de la commission sportive

- Concernant les fournisseurs de constatations électroniques, une rencontre est prévue à la F.C.I.
- Création de bagues universelles compatibles sur tous les appareils. Nouveau système accepté par la F.C.I. : Top Pigeon.
- La commission technique étudiera le problème de la copie de bagues.
- Championnat du Monde 2016 à Nevele (Belgique). Il débutera le 13 août, l'arrivée aura lieu le 15 août. La manifestation se terminera le 16 août.
- Les olympiades : le programme paraîtra sur le site de la F.C.I.
- Proposition pour 2016 : un concours sur Londres et Berlin. Des informations plus précises nous parviendront ultérieurement. Les présidents de région devront en parler autour d'eux.

Contrôle dopage

Monsieur Kumm fait le point sur la réunion qui s'est tenue le 2 mars à la F.C.I. Il est en possession du règlement de répression de l'administration des substances interdites aux pigeons voyageurs, ainsi que la liste rouge des produits interdits.

Une commission de 4 personnes siègera à la F.C.I.

Elle est composée de : 1 professeur en pharmacologie – 1 professeur de nutrition – 2 vétérinaires.

En cas de dopage sur les concours internationaux, c'est cette commission qui décidera si il y a eu dopage.

Mise en place d'un contrat : l'amateur s'engage à ne pas utiliser de produits dopants.

Amende infligée en cas de dopage : avertissement (en Belgique : 3 ans d'interdiction et 2500 € d'amende, en cas de récidive : 6 ans d'interdiction et 250 000 € d'amende)

Monsieur Kumm demande qu'à la prochaine réunion de la Commission des Statuts, nous revoyons les amendes. De même, remplacer le mot **dépend** par **frais de procédure**.

La liste des produits dopants est parue dans le BN.

Il sera demandé au laboratoire de Johannesburg de détailler les analyses effectuées.

Monsieur Kumm a constaté que sur sa liste de produits que propose le Docteur Lefebvre, se trouve la liqueur de Foller. Produit strictement interdit.

Il regrette aussi que des contrôleurs se présentent 1 mois après le concours, en prévenant de leur visite.

Autre problème, la constatation électronique placée à l'extérieur : cela reste interdit.

Monsieur Le Fèvre demande que les produits colombophiles vendus soient contrôlés.

En 2016 nous continuerons d'utiliser le laboratoire d'Afrique du Sud.

Le coût des analyses étant élevé : 500 € Monsieur Dupuis demande si la F.C.F continue à supporter la prise en charge en totalité ou demande à l'organisateur du concours, qui demande un contrôle, de participer à hauteur de 50 %.

Un élu propose que ce soit au demandeur de payer la totalité des frais. Après discussion, Monsieur Dupuis maintient sa proposition 50 % à la F.C.F, 50 % au demandeur du contrôle.

Mis au vote : **oui à la majorité moins une abstention**

Commission du dernier recours

Mettre à la place de la 12^e région la 9^e région, après tirage au sort.

Commission nationale des statuts

Elle est composée de 5 membres. Suite au décès de Monsieur Louis Bénac, cooptation d'un nouveau membre.

Candidats : * Alain Kumm (présent)

* Hubert Quintin (qui s'était manifesté à Limoges auprès de Messieurs Dupuis et De Sousa concernant les statuts justement et la nécessité pour lui de "dépoussiérer" ceux-ci) est proposé par Monsieur De Sousa, qui estime que Monsieur Quintin pourrait faire partie de cette commission vu son souhait de s'investir.

Monsieur Kumm est élu à l'unanimité.

Faisant suite à l'intervention de Monsieur Bazire, concernant les statuts d'un groupement de sa région, Monsieur De Sousa précise que tous les changements apportés aux statuts types doivent être soumis à la F.C.F afin de voir s'ils restent en conformité avec les statuts nationaux.

La commission des statuts devra se prononcer sur d'éventuelles sanctions lorsque des manifestations seront organisées en même temps qu'un congrès et le jour du Championnat des Régions (voir BN n° 140 de mars 2011, Compte Rendu de l'Assemblée Générale).

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité.

Divers

- Le président de la 8^e région sollicite un prêt de 3 000 € pour l'achat d'un camion.

Prêt accordé à l'unanimité

- Droit de mutation

Il est demandé 20 € pour la première mutation, et 50 € pour la deuxième mutation. M. Bourgeois demande de revoir les modalités pour la seconde, et que cette somme ne soit réclamée qu'après un délai de 10 ans.

Accepté à l'unanimité.

- Constatation électronique et transmission des dépouillements au classificateur sous forme électronique

Lecture du courrier de Monsieur Delsaux. Celui-ci demande si la F.C.F. autorise la transmission des dépouillements des constateurs électroniques sachant que des régions et groupements utilisent ce procédé depuis plusieurs années. Monsieur Godet ayant déjà apporté une aide efficace dans l'élaboration du traitement des données au niveau de l'entité organisatrice.

Le C.A. est consulté et se prononce pour cette transmission par Internet. Le résultat papier sera archivé au siège de la société et pourra être transmis au classificateur pour un éventuel contrôle. Seuls sont concernés les colombophiles résidant à plus de 40 km du lieu de dépouillement. L'appareil restera verrouillé jusqu'au week-end suivant (lors de la mise en loges suivante).

- **Monsieur Gabach demande la liste des vaccins autorisés :**

1. Nobilis Paramixo
2. Imopest
3. Colombovac
4. Le Newcavac est autorisé si les autres vaccins sont en rupture de stock

Les vaccins achetés à l'étranger sont interdits.

- Monsieur Sgombri demande à avoir une réflexion sur nos champions, car souvent absents lors de la remise des prix du congrès national. Dès l'instant où le colombophile dépose son dossier, il en assume ses responsabilités de champion. Il est mis en valeur dans le bulletin national. En conséquence, il doit avoir l'honneur de venir chercher son trophée lors du congrès. Trop de

trophées restent sur l'estrade, certains ne prennent même pas la peine d'excuser leur absence ou de mandater une personne présente au congrès.

- Le prochain C.A. aura lieu à Limoges le samedi 27 août à 9h

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Dupuis remercie le Conseil d'Administration et souhaite à chacun une excellente saison sportive.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que le Président National et la Secrétaire Générale ont signé après lecture.

La Secrétaire Générale

Le Président National

Marie JANSSEN

Jean-Jacques DUPUIS